

# Association Générale de la Production Viticole

A G P V



Confédération  
des vins  
IGP de France



Paris, le 05 septembre 2022

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Face aux nombreux aléas climatiques qu'à subit la filière viticole ces dernières années, l'assurance récolte rénovée doit être un outil équilibré, équitable et attractif !**

Face à des gels, grêles ou sécheresse qui touchent de plus en plus durement nos récoltes viticoles sur tout le territoire national, la filière vin est inquiète de la mise en œuvre de la réforme du système d'assurance récolte. Il est extrêmement important que dans cette phase de mise en place, l'outil soit juste, équilibré et attractif.

Dans le cadre des arbitrages à réaliser à court terme, nos demandes sont claires et précises :

- Une équité de traitement entre filières
- Une application pleine et entière de l'Omnibus
- Une indemnisation des assurés à 90% sur la part « solidarité nationale »

Dans le même temps, et pour une assurance récolte pleinement efficiente, la révision de la référence historique (moyenne olympique ou moyenne triennale) est indispensable.

La situation assurantielle 2022 est particulièrement inquiétante, les vignerons risquent très fortement de se désengager et deviendra vite problématique pour l'avenir de la filière.

En septembre 2021, le Président de la République annonçait la volonté de réformer l'assurance récolte pour protéger les viticulteurs des risques climatiques. L'ambition affichée semblait claire : favoriser la résilience de la viticulture contre les aléas climatiques après ces dernières années difficiles de gel, grêle et sécheresse mais également une pandémie mondiale qui a fortement impacté le secteur ainsi que les taxes Trump liées au conflit Airbus / Boeing... Toutes ces difficultés rencontrées n'ont pas épargné notre filière. Il est donc

# Association Générale de la Production Viticole

## A G P V

indispensable que le nouveau schéma d'assurance récolte se mette en place selon nos revendications afin de permettre aux viticulteurs de se relever.

À la lumière de la situation sans précédent que traverse le secteur vitivinicole, nous attendons du gouvernement qu'il tienne ses engagements et mette en place une réforme ambitieuse de l'assurance récolte.



**Jérôme Bauer**  
Président de la CNAOC



**Joël Boueilh**  
Président de Coop de  
France  
Vignerons Coopérateurs



**Gérard BANCILLON**  
Président de VIN IGP



**Jean-Marie FABRE**  
Président des Vignerons  
Indépendants de France



**Stéphane HERAUD**  
Président de l'AGPV



**Jérôme DESPEY**  
Président de la commission Viticole de  
la FNSEA

### **Contacts presse**

*Confédération Nationale des producteurs de vins et eaux-de-vie de à Appellations d'Origine Contrôlées (CNAOC) : Jean-Benoît KREMER / 01 42 61 21 25*

*La Coopération Agricole – Vignerons Coopérateurs (VCF) : Anne HALLER / 01 44 17 58 83*

*Vignerons Indépendants de France (VIF) : Audrey MONSEGU / 01 53 66 32 97*

*Confédération des Vins IGP (VinIGP) : Christelle JACQUEMOT / 01 40 20 93 80*

*Jeunes Agriculteurs : Gaëtan LABARDIN | 01.42.65.86.16 | 07.86.22.90.67*

*FNSEA : Marion FOURNIER / 07 60 29 56 17*